

#LoiBlanquer,
« école de la confiance »



ART.6 DES USINES DES SAVOIRS

Un collège + plusieurs écoles
= un établissement des savoirs fondamentaux

= plus qu'un seul "adjoint" en charge des écoles

NON À LA LOI BLANQUER, OUI À UN AUTRE PROJET POUR L'ÉCOLE

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LE 30 MARS